

SECTEUR ACCÈS A L'EMPLOI

DIRECTION

1, rue Pierre Méllarède

Tél : 04 92 29 20 20

Fax : 04 92 07 04 80

cap.entreprise@psp-actes.org

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Opération Flash Emploi 06

Directeur : FRANCHETEAU Damien

Avril 2018



**DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES**



Cette action est cofinancée par le
Fonds social européen dans le cadre du
programme opérationnel national
« Emploi et Inclusion » 2014-2020

INTRODUCTION

En 2017, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 6000 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

Le secteur accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte de mai à octobre et le service migrants qui accompagne la demande d'asile principalement sur le moyen et haut pays. 260 logements dont 70 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 96 salariés, dispose d'un budget d'environ 9,5 millions d'euros.

Le secteur accès à l'emploi repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action de développement d'un réseau d'entreprises ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap. L'auto-école sociale, Reprises qui rémunère le travail à la journée pour les usagers de drogue et un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins complètent ces interventions. Ce secteur intervient sur tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 80 salariés, dispose d'un budget d'environ 4,5 millions d'euros.

Le secteur enfance famille rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille (maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Action Educative à Domicile, accompagnement à la parentalité en Maison d'arrêt, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc Pélican) étoffé par un nouveau service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants déscolarisés, une plateforme de services jeunes 16-26 ans avec un support hébergement en vue d'agir simultanément sur les volets éducatifs et insertion et promouvoir en complément du droit commun, des pédagogies alternatives. Ce secteur compte 91 salariés, dispose d'un budget d'environ 5,5 millions d'euros.

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué de 27 salariés et dispose d'un budget d'environ 1 million d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les orientations stratégiques de la Fondation :

- **Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :**
 - Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
 - Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
 - Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, eco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.
- **L'innovation sociale afin de :**
 - Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
 - Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
 - Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.
 - Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

Les perspectives 2018 :

Il s'agira de s'engager résolument dans la mise en œuvre des principes supports des politiques publiques du logement d'abord et développés depuis 20 ans par Cap entreprise sur le champ de l'accès à l'emploi durable pour les minima sociaux : passer directement de la rue au logement ou du chômage de longue durée à l'emploi. Notre objectif est de compléter les accompagnements par étapes proposant une résolution progressive des freins.

Pour cela, nous accentuerons au sein de notre CHRS l'accompagnement hors les murs, nous engagerons une politique active de captation de logements pour fluidifier les sorties, nous envisagerons une candidature commune avec Isatis et l'hôpital psychiatrique Ste Marie sur l'appel à projets ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) « Un chez soi d'abord ».

L'ouverture du CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue) à Nice dans un local fixe, la création de deux projets pour améliorer le cadre de vie des demandeurs d'asile et favoriser l'insertion des réfugiés, comme d'un accueil de jour pour les femmes mises à l'abri dans notre halte de nuit compléteront ces évolutions.

Afin de continuer à renforcer nos actions en faveur de l'accès à l'emploi, nous envisageons de créer une entreprise d'insertion dans le bâtiment afin d'assurer dans une dynamique d'économie circulaire les travaux d'entretien et de répartition de nos 280 logements, de renforcer l'action Flash Emploi sur Nice afin de diminuer les délais d'attente pour les nouveaux entrants du RSA. A l'horizon 2018, le secteur accès à l'emploi devra également renforcer les liens entre les thématiques emploi/logement.

Pour le secteur enfance famille, il s'agira de concrétiser un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 5 ans renforçant le nombre d'accompagnements d'enfants à domicile, consolidant notre plateforme de services jeunes et stabilisant nos maisons d'enfants et d'adolescents. Le contexte est de plus en plus marqué par une transformation de l'offre en parcours et non plus en places, graduée, flexible, avec des services d'accueil à la carte en plus des internats classiques, des réponses modulaires avec des intervenants pluriels. Nous devons accompagner ces changements.

Enfin, le projet d'évolution de notre épicerie solidaire en épicerie collaborative de quartier et la création d'une cellule verte transversale à la Fondation pour engager des comportements plus éco-responsables seront parmi les autres chantiers emblématiques à l'œuvre dans la Fondation.

2018 devra être l'année de l'accentuation de nos coopérations interne et externe, que ce soit avec nos partenaires, les personnes accompagnées pour construire de nouvelles réponses, plus efficaces, pour mieux s'adapter à l'évolution des besoins sociaux, pour faciliter l'innovation et la création de lien social.

ROLE ET MISSION DE FLASH EMPLOI

Flash emploi est un référent professionnel dans le dispositif RSA des Alpes-Maritimes. Mis en place à l'initiative du Département, il accompagne sur l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes les nouveaux bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes dont la demande de RSA est en cours de traitement.

Partant du constat que les possibilités de sorties du RSA diminuent avec le temps passé dans le dispositif, l'objectif du service est de permettre la sortie rapide du RSA via la reprise d'emploi.

Pour ce faire, le service propose un accompagnement de 3 mois non renouvelable au cours duquel les personnes sont reçues une fois par semaine en entretien individuel ou dans le cadre d'un atelier collectif.

Le premier ou second rendez-vous est consacré à la rédaction du Contrat d'Engagement Réciproque. Le contenu des suivants dépend de l'évolution de la recherche d'emploi.

Notre accompagnement est orienté sur la recherche d'emploi. Des actions connexes peuvent être engagées, mais à chaque fois dans le but de rendre efficaces les démarches d'accès à l'emploi. Conseil, proposition d'actions ou d'offres d'emploi, retour sur expérience sont autant d'outils mobilisés par les référent(e)s. Il s'agit d'amener chez chacun une dynamique d'accès à l'emploi.

FLASH EMPLOI EN 2017

A la demande du Département, la capacité de Flash Emploi a augmenté en 2017, passant de 800 personnes intégrées à 2 000.

Ce développement nous a conduit à recruter 10 Conseillers en Insertion Professionnelle et ouvrir un nouveau site à Saint-Laurent du Var, partagé avec l'équipe de Cap Entreprise.

L'ORGANISATION DU SERVICE :

Nice	Saint-Laurent du Var	Cannes
37 Bd Carabacel	564 av du Général De Gaulle	68 Bd Carnot
1 Coordinatrice/CIP	1 Coordinatrice/CIP	1 Coordinatrice/CIP
4 CIP	6 CIP	4 CIP
	1 assistante administrative	

Les locaux sont situés à proximité des gares SNCF afin d'en faciliter l'accès.

Objectifs 2017 : accompagnement de 2 000 personnes, nouveaux allocataires du RSA ou futurs allocataires du Département des Alpes-Maritimes.

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

216 personnes intégrées en 2016 ont poursuivi l'accompagnement en 2017

3 396 personnes ont été convoquées en 2017. 111 d'entre elles avaient eu une première convocation en 2016.

3 396 personnes convoquées :

- 745 ne se sont pas présentées au rendez-vous d'accueil proposé soit 22% (24% en 2016),
- 518 n'ont pas intégré le dispositif après le rendez-vous d'accueil soit 15% (21% en 2016),
- 2 103 ont intégré l'action soit 62% (39% en 2016),
- 30 ont été convoquées en 2018 soit 1%

Sur les 2 103 personnes intégrées, 124 ne sont venues qu'une seule fois. Nous considérons donc que nous avons intégré 1 979 personnes en 2017.

Ajouté aux 216 personnes déjà accompagnées en 2016, ce sont 2195 personnes qui ont été accompagnées par le service en 2017.

EVOLUTION DES CANAUX D'ORIENTATION

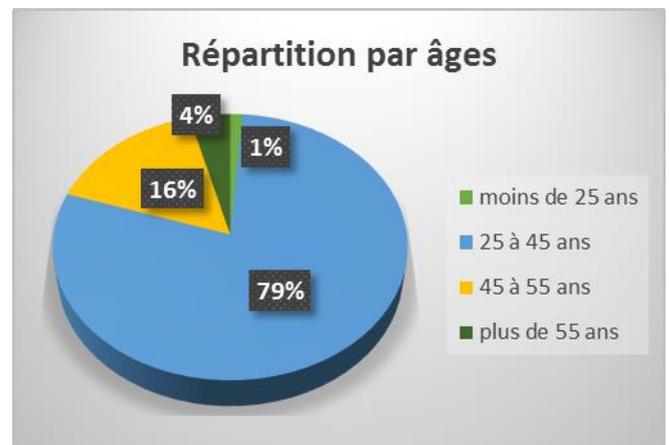
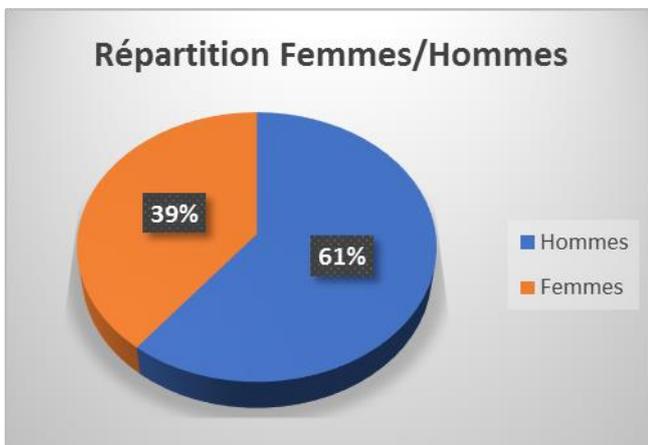
En 2016, les bénéficiaires du RSA étaient orientés via :

- Une requête informatique par le service central du Département,
- Les commissions d'orientations pour les UPI (Unité des parcours d'Insertion) qui les pratiquent,
- Les RTPI (Responsable Territorial des Parcours d'Insertion).

Au mois de juillet 2017, le Département a mis en place le Centre d'Orientation RSA (CORSA). 3 équipes réparties sur l'ensemble du territoire accueillent l'ensemble des personnes qui demandent le RSA. Après avoir vérifié leur éligibilité à l'allocation, ils proposent un référent aux allocataires et assurent l'orientation.

La mise en place du CORSA a eu des incidences positives sur le taux d'intégration passant de 39% en 2016 à 62% en 2017. Une étude menée sur les convocations émanant du CORSA pour le mois de novembre 2017 a mis à jour un taux d'intégration de 73%.

2 195 personnes accompagnées :



L'ACCOMPAGNEMENT :

Les entretiens individuels :

Les premiers entretiens permettent de mettre en place et/ou de valider les outils de la recherche d'emploi à savoir : le CV, la lettre de motivation, les méthodes de prospection, l'inscription sur les sites emploi tels que Pôle emploi, indeed, monster, pacajob.... Il s'agit d'établir avec le bénéficiaire une stratégie de recherche d'emploi.

Dès le premier rendez-vous, des offres d'emplois postées sur opportunités 06 sont proposées au bénéficiaire et les candidatures envoyées par la référente aux partenaires emploi tels que les ETTI, les PLIE, Cap entreprise

Par la suite, chaque rendez-vous est l'occasion de faire le point sur les démarches mises en œuvre : fait, pas fait, difficultés rencontrées et réussites.

A chaque rencontre, le bénéficiaire est invité à :

- Mener des actions de prospection d'emploi,
- Répondre à des offres,
- Envoyer des candidatures spontanées.

Cela en fonction d'un plan d'action défini avec son référent à chaque rendez-vous de suivi.

D'autres démarches peuvent également permettre de concrétiser la recherche d'emploi : se rendre à des forums, effectuer des enquêtes métiers, définir et faire appel à son réseau, participer à des ateliers.

Les ateliers collectifs :

Les ateliers collectifs sont portés sur la démarche de recherche vers l'entreprise :

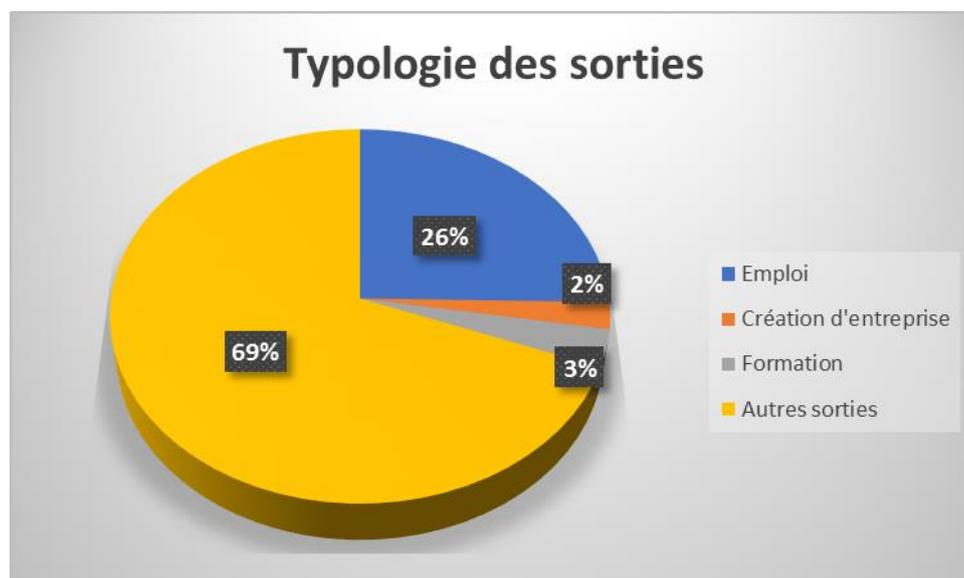
- Prospection directe : se présenter en 3 minutes et adapter son discours à l'entreprise,
- Simulation d'entretien d'embauche,
- Lettre de motivation pertinente /offre,
- Lecture d'offres,
- Techniques recherche emploi,
- Découverte de l'Emploi Store.
- Mieux connaître le marché de l'emploi (marché ouvert et marché caché) de son bassin géographique, de son secteur d'activité...

Certains ateliers ont pu être co-animés avec un bénéficiaire.

Plus de 800 personnes ont repris une activité au cours de l'accompagnement soit près de 40% des personnes accompagnées.

LES PERSONNES SORTIES DU DISPOSITIF :

1 865 personnes sont sorties du dispositif en 2017 :



DES PARTENARIATS IMPLANTES

La première année de fonctionnement (2016), nous a permis de faire connaître ce nouveau référent RSA. Fin 2016, Flash Emploi occupait une place à part entière dans le dispositif RSA du Département.

L'année 2017 a alors été l'occasion de développer les partenariats existants et d'en créer de nouveau.

Ainsi, régulièrement, des acteurs de l'accès à l'emploi (centre de formation, ETTI, agences d'intérim), partenaires du PDI ou non, interviennent sur les différents sites de Flash emploi.

A chaque fois, il s'agit de proposer des réponses pour reprendre une activité.

Certains partenaires interviennent directement dans nos locaux, pour d'autres, nous avons mis en place des modalités de collaboration spécifiques à distance.

Nous remercions l'ensemble des partenaires qui ont répondu présents à nos sollicitations ponctuellement ou régulièrement, et ont ainsi permis de créer une dynamique d'accès à l'emploi sur les territoires :

Intérim	IAE	Centre formation	Divers	PDI
CRIT INTERIM	TPLUS	CIFS	APEC	CAP ENTREPRISE
TRIANGLE	SUEZ REBOND	ERP	CMA	AIE
DOMINO	ISA INTERIM	IFPS	NQT	PLIE (CASA, Pays de Lérins, NCA...)
ASSISTM	CHANTIER+	AFRTAL	DECOUVERTE ET	DRIVEKIDZ
ACTUAL	AVIE	FORMA+	PARTAGE	(Mobilité scolaire)
MANPOWER	EMPLOI ET	CONVERGENCE	BGE	MAISON DE
INTERIMA SENIOR	SERVICE 06	(sécurité)	L'ADEEL	L'EMPLOI DES
TH	JOB'S EN	CIFS (sécurité)	CMA	PAYS DE LERINS
RANDSTAD	DOUCEUR	AFPA	CCI	POLE-EMPLOI
ACTUAL INTERIM	ABI06	GRETA	ACEC / BGE	CELINE MARTEL
CANNES	GALICE	ECF	INITIATIVES	SPIP
TEMPORIS	Cellule	CAMAS	TERRES D'AZUR	ETIC
SAMSIC	d'animation des	CFA CARROS	ADIE	UAI
PROMAN	clauses	GPEC	CREACTIVE 06	
ADECCO	d'insertion de la	WEDGE	SFR	
	METROPOLE NCA	(Immobilier)	LA POSTE (Co-Emploi)	
	SOLI-CITES	CNAM (M.		
	LES APPRENTIS	RIQUELME		
	D'AUTEUIL	Dispositif ARDAN		
	RESINE	...)		
	CMIEU			
	DEFIE			
	JVS			
	Brigade verte			
	SIVOM Val de			
	Banquière			

LA REORGANISATION DU DISPOSITIF RSA

Au printemps 2017, le Département a réorganisé le suivi administratif du RSA et développé le référent SCAR (Service du Contrôle et d'Accompagnement du RSA), aujourd'hui ETIC (Espace Territoriaux d'Insertion et de Contrôle).

Ainsi, 3 UAI (Unité Administrative d'Insertion) ont été mises en place au CADAM, une par territoire ainsi que 3 ETIC, un par territoire installé sur le territoire de référence. Il n'y a plus de CLI, les 3 RTI (Responsable Territoriales d'Insertion), RTPI auparavant, assure l'animation des actions et le suivi des parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA.

S'il a fallu nous familiariser avec cette nouvelle organisation, les RTI ont été un réel soutien pour faciliter cette transition.

Les équipes de flash emploi sont en lien régulier avec chacune des RTI et participent aux équipes pluridisciplinaires des UAI à raison d'une fois par mois.

LE CO-EMPLOI

Le Co-Emploi c'est à la fois de l'accompagnement à l'emploi, de l'information et du recrutement.

Organisé en semaine ou quinzaine, il apporte une dynamique spécifique à la fois pour les bénéficiaires et pour l'équipe. Chaque demi-journée, des rencontres sont proposées :

- Différents ateliers sur les techniques de recherches d'emploi, mais également d'autres ateliers en lien indirect avec l'emploi : la communication verbale et non verbale, gérer son stress, image de soi...etc.
- Atelier de préparation à la rencontre d'un employeur : de la compréhension d'une offre d'emploi à la préparation d'un entretien de recrutement
- Rencontre avec des employeurs notamment des agences d'intérim, mais également des entreprises : La Poste etc.
- Rencontres avec des centres de formation.

4 Co-emploi ont été organisés en 2017.

Les actions proposées ont rassemblé 407 participants. Certains bénéficiaires sont venus à plusieurs demi-journées, d'autres à la totalité des actions proposées sur la semaine.

Ces actions fonctionnent en partie grâce à la présence de partenaires de l'accès à l'emploi.

Les Co-emploi de 2017 ont rassemblé jusqu'à 17 partenaires par semaine.

A noter que certaines demi-journées ont été animées par des bénéficiaires qui présentent des compétences spécifiques.

HISTOIRES DE FLASH

M. JM : n'avait pas travaillé depuis longtemps, démotivé, ne sachant plus trop quoi chercher comme emploi, ne venant pas régulièrement au RDV nous avons signalé un non-respect de CER. Cela a permis de reposer le cadre avec lui et de trouver un secteur d'activité qui le motivait : l'entretien des espaces verts. Monsieur s'est positionné sur le chantier C'mieux sachant qu'il habite Nice et devait se rendre sur Vallauris tous les jours en voiture. Il a signé un CDDI puis a été embauché en CDI sur un autre emploi par la suite.

M. est qualifié en tant qu'agent de sécurité cynophile. Il justifie de plus de 3 années d'expérience en tant qu'agent de sécurité.

Il ne souhaite plus exercer dans cette branche. Il a aussi une bonne expérience du bâtiment.

Régulièrement en retard, ou absent, M. a des difficultés à se mobiliser, croit plus en ses risques d'échec qu'en ses chances de réussite.

Parmi les actions mobilisées, M. doit demander à ses proches de lui citer 5 qualités le concernant, en les justifiant. Cela lui a permis de prendre du recul sur ces aptitudes et capacités.

M. ne s'est pas présenté à son 6^{ème} rendez-vous car il est en emploi : « *Vous m'avez fait prendre conscience que c'était à moi de bouger, de prendre ma vie en main.* »

Mme G, vit seule avec sa fille scolarisée. Elle était commis de cuisine dans un restaurant. Elle n'a pu garder son emploi avec sa nouvelle situation familiale (seule avec sa fille) / horaires du soir. Elle recherche un poste compatible dans la restauration collective ou des horaires de journée. Elle a fait beaucoup de démarches et a été assidue au suivi. Elle a finalement eu 2 propositions en même temps et a signé un CDI sur un poste du matin dans une nouvelle boulangerie sur le poste

Mme B. est jeune diplômée infographiste. Durant les premiers jours d'accompagnement, nous constatons qu'il y a peu d'offre dans son domaine. Passionné par le milieu agricole, elle élargie sa recherche dans ce domaine. Après plusieurs candidatures, et participations à divers ateliers, elle décroche un emploi comme encadrante technique dans le milieu des espaces verts. Elle nous a contactés quelques semaines après pour un besoin en recrutement, nous l'avons mis en contact avec CAP Entreprise.

Mme X a fait une demande de RSA, car elle a démissionné de son poste de cheffe de projet pour en prendre un autre. Cette prise de poste n'a finalement pas eu lieu et Mme n'avait pas de droit chômage.

Peu d'offres sur son secteur, nous avons travaillé à la mobilisation de son réseau mais son anglais était insuffisant.

Pensant retrouver un poste rapidement, elle se démotivait après 3 ou 4 mois, et nous travaillions à sa remobilisation.

Grâce aux multiples actions qu'elle a effectuées, elle est entrée en contact avec un organisme qui recherchait précisément son profil.

Au départ, peu enthousiasmée par ce poste différent de ces expériences précédentes, elle a tenté sa chance :

« *Votre réconfort m'a aidé pendant ces périodes difficiles qui sont enfin loin derrière moi ! (...) passez bien le message aux gens que vous suivez qu'il faut vraiment s'ouvrir à tout et que parfois sur quelque chose qu'on pensait ne servir à rien on peut trouver un emploi !* »

Mme est en poste depuis janvier 2018

M. est commercial de métier et de formation. Suite au premier entretien pour élaboration du CER, je transfère à M. une offre d'emploi de téléopérateur, reçue d'un de nos partenaires.

M. me contacte le jour de notre 2nd entretien : il ne pourra pas venir car il vient de prendre un poste en CDI avec ce partenaire. Cet emploi ne correspond pas avec ses objectifs de carrière, mais lui « *permet de subvenir à (ses) besoins, le temps de trouver le poste qui répondrait à (ses) attentes* »

A ce jour, M. est toujours en poste.

M. A., 35 ans, expérience de 10 ans professeur de français à l'étranger qui ne souhaite plus enseigner. Passe 2 concours pendant l'accompagnement et en réussit un mais ne trouve pas de poste de suite. A des entretiens d'embauche sur des postes en lien avec ses compétences linguistiques mais n'est pas retenu. Echéance de l'accompagnement en juin. En octobre sa référente voit une offre qui correspond à son concours et lui envoie par mail ; 1 mois après M. A. annonce qu'il a été recruté en CDI.

PERSPECTIVES 2018

L'année 2017 a été une année de développement à la demande du Département. Ainsi, nous avons accueilli 10 nouveaux référents (Conseillers en Insertion Professionnelles) et ouvert un nouveau site à Saint-Laurent du Var.

L'intégration de nouveaux collaborateurs a permis d'étoffer nos outils d'accompagnement et de poursuivre la dynamique d'élaboration d'un accompagnement cours et intensif vers l'emploi.

Aujourd'hui, flash emploi propose des actions récurrentes en lien avec des partenaires afin de proposer le plus de réponses possibles aux situations des personnes accompagnées.

Le service vient d'être renouvelé pour 3 années jusqu'en 2020.

En 2018, il s'agira de poursuivre la dynamique des deux premières années de fonctionnement en proposant de nouvelles actions au regard des situations rencontrées. Nous mettrons en place, entre autres, un accompagnement spécifique pour l'accès au numérique. Une réflexion sera également menée sur le développement du pouvoir d'agir des bénéficiaires. Ces deux axes sont des orientations stratégiques portées par la Fondation.